

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 26 septembre 2011, à 19 heures 30, à la mairie de Beloeil, située au 777, rue Laurier, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. LES MAISONS DOMINUS – 1133 ET 1191 RUE LÉA-LAFONTAINE – ZONE H615

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à ce que soit autorisée, sur chacun des sites visés, la construction d'une habitation unifamiliale isolée d'une largeur de 7,01 mètres au lieu de 7,6 mètres, tel que l'exige le *règlement de zonage*.

2. 648, RUE MARIE-POSÉ – ZONE H-317

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à ce que soit autorisée, sur le site visé, la construction d'un garage annexe avec pièce habitable au dessus, qui empiète de 63 centimètres dans la marge de recul avant secondaire de 6 mètres prévue au même règlement.

3. 740 À 746 RUE DE LÉVIS – ZONE H-205

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

La demande vise à ce que soit autorisé, sur le site visé, un empiètement de la résidence de 8 centimètres dans la marge de recul avant de 7,5 mètres prévue au *règlement de zonage*.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance du 26 septembre 2011.

Donné à Beloeil, ce 10 septembre 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.